

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve*

Vice-présidence

*Mme Julie Brisebois
Village de Senneville*

*Mme Sophie Thiébaud
Arrondissement Le Sud-Ouest*

Membres

*M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine*

*Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand
Arrondissement d'Achatsic –
Cartierville*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 23 août 2021

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE217362003

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Suncor Énergie inc., Harnois Énergies inc. et Pétroles Crevier inc. pour la fourniture de divers carburants en vrac pour le regroupement de la Ville de Montréal, pour une durée de vingt-quatre (24) mois, incluant deux (2) options de prolongation - Montant estimé des ententes : Suncor Énergie inc. - 19 409 592,27 \$, taxes incluses, Harnois Énergies inc. - 1 327 421,07 \$, taxes incluses, et Pétroles Crevier inc. - 885 922,00 \$, taxes incluses (Suncor Énergie inc. - 16 877 906,32 \$ + variation des quantités 2 531 685,95 \$, Harnois Énergies inc. - 1 154 279,19 \$ + variation des quantités 173 141,88 \$ et Pétroles Crevier inc. - 770 366,96 \$ + variation des quantités 115 555,04 \$) - Appel d'offres public 21-18803 - (5 soumissionnaires)

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Boivin Roy
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE217362003

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Suncor Énergie inc., Harnois Énergies inc. et Pétroles Crevier inc. pour la fourniture de divers carburants en vrac pour le regroupement de la Ville de Montréal, pour une durée de vingt-quatre (24) mois, incluant deux (2) options de prolongation - Montant estimé des ententes : Suncor Énergie inc. - 19 409 592,27 \$, taxes incluses, Harnois Énergies inc. - 1 327 421,07 \$, taxes incluses, et Pétroles Crevier inc. - 885 922,00 \$, taxes incluses (Suncor Énergie inc. - 16 877 906,32 \$ + variation des quantités 2 531 685,95 \$, Harnois Énergies inc. - 1 154 279,19 \$ + variation des quantités 173 141,88 \$ et Pétroles Crevier inc. - 770 366,96 \$ + variation des quantités 115 555,04 \$) - Appel d'offres public 21-18803 - (5 soumissionnaires)

À sa séance du 4 août 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$ (Lot 1).*

Le 11 août 2021 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, en raison de la directive de confinement émise par le ministère de la Santé publique du gouvernement du Québec et en vigueur depuis la mi-mars dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'approvisionnement ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué que le dossier vise à conclure 3 ententes-cadres pour la fourniture et la livraison sur demande de divers carburants en vrac. Il est mentionné que ces ententes-cadres concernent le premier de deux regroupements d'achats de la Ville de Montréal pour le compte des unités d'affaires de la Ville, des services centraux, des arrondissements et des villes liées aux fins de leurs besoins opérationnels.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 41 jours. Parmi les 7 preneurs du cahier des charges, 5 ont déposé une soumission qui a été jugée conforme. Il est à noter que 4 addendas ont été émis au cours de l'appel d'offres sans impact sur le prix. Au terme du processus, le prix soumis par le soumissionnaire montre un écart de 1,8 % défavorable à la Ville par rapport à l'estimation de contrôle interne.

Les Commissaires ont demandé des précisions et clarifications sur la révision du processus d'appel d'offres, les garanties de soumission et d'exécution, l'évaluation de la consommation en carburant en regard du recours croissant de la Ville à des véhicules hybrides et électriques, la quantité prévisionnelle de consommation par rapport aux années précédentes ainsi que l'usage fait de certains types de carburant.

Les explications fournies par les personnes représentant le Service ont été à la satisfaction de la Commission. Cette dernière constate les efforts poursuivis dans le cadre de la révision du processus d'appel d'offres pour assurer la continuité de l'approvisionnement en carburant des unités d'affaires. La Commission déplore cependant le manque de données pour évaluer le volume de carburant nécessaire aux opérations de la Ville à la lumière de l'électrification progressive de sa flotte de véhicules. La Commission encourage le Service à une plus grande collaboration avec les autres unités d'affaires pour obtenir les données nécessaires aux analyses prévisionnelles des tendances de consommation en carburant.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de plus de 10 M\$ (Lot 1) ;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE217362003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.